

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 231

présenté par
Mme Limon

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« hypothèses prévues »

les mots :

« cas prévus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel.